

Petite Camargue alsacienne / Extension de la réserve naturelle

Terres en vue

Le dossier d'extension de la réserve naturelle de la Petite Camargue alsacienne est arrivé à son terme avec l'attribution de la gestion des nouveaux espaces à l'association PCA qui gérait la réserve historique depuis sa création.

■ Quand Nelly Olin, alors ministre de l'écologie et du développement durable, prend le décret de création de la nouvelle réserve naturelle, le 26 juillet 2006, la Petite Camargue alsacienne (PCA) passe de 120 à 904 hectares. Mais ce n'est alors que le début d'un long processus. Comme il s'agit d'une nouvelle réserve (et non d'une extension de la structure existante), il faut alors attribuer la gestion de ces espaces à une structure. Il pourrait s'agir d'une collectivité publique, d'une association d'une fédération d'associations.... Suivant la procédure légale, le préfet du Haut-Rhin

procède alors à un appel à manifestation d'intérêt, afin de recueillir les candidatures.

« Mandatés par notre conseil d'administration, nous avons alors monté un dossier présentant notre bilan depuis la création de la première réserve, et nos objectifs pour les années à venir », retrace Philippe Knibiely, directeur de la réserve naturelle. L'appel du préfet dure un mois et aucun autre dossier de candidature ne parvient... jusqu'à quelques instants de la clôture de l'appel. Le Conservatoire des sites alsaciens (CSA) dépose alors sa propre candidature.

Mais après avoir écouté les avis consultatifs de plusieurs

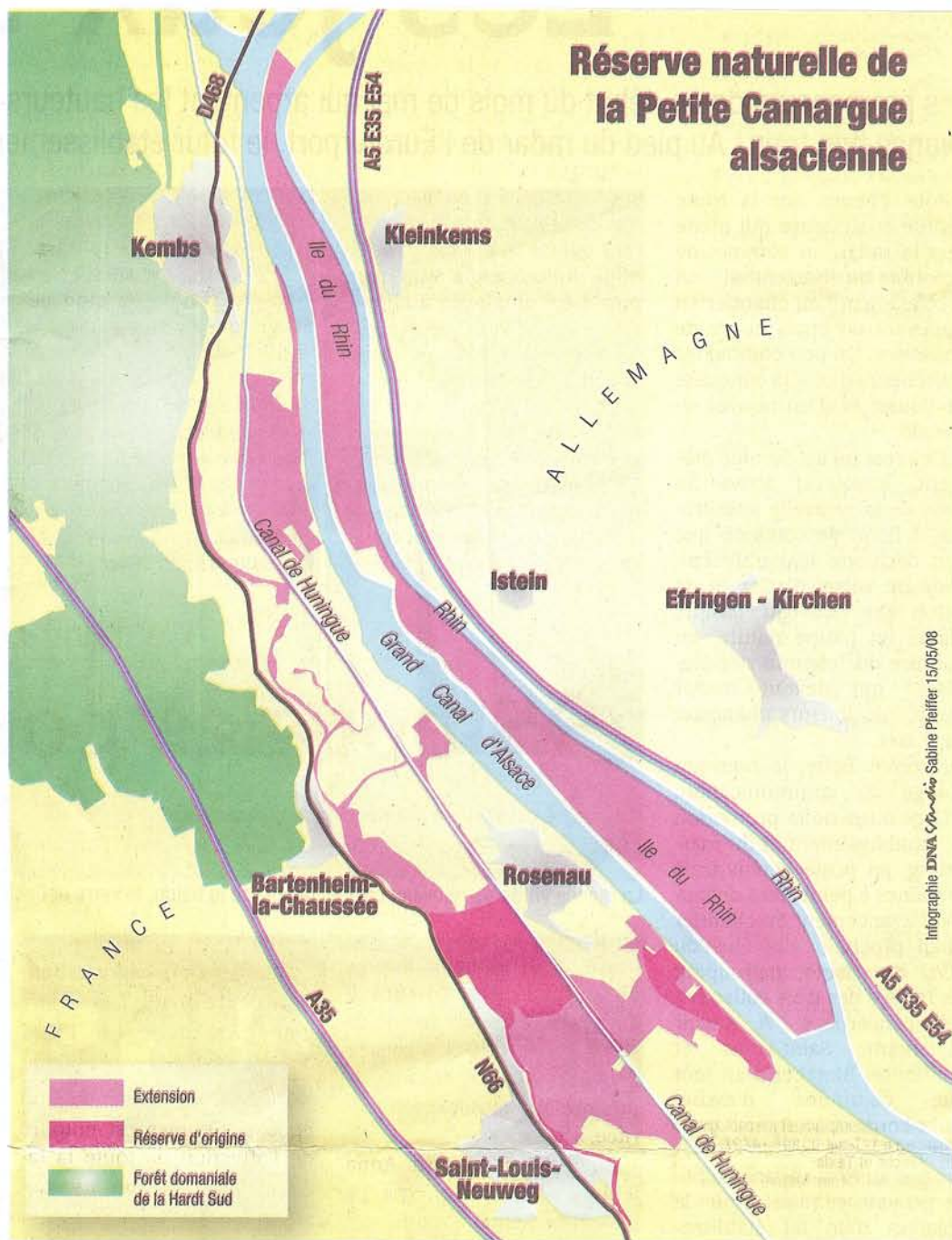
collèges (élus, propriétaires et ayant-droits, associations de protection de la nature, scientifiques), le préfet décide, le 27 février dernier, de confier les 904 hectares à l'association Petite Camargue alsacienne. Moins d'un mois plus tard, la convention de gestion est signée. Et les promesses de Nelly Olin sont tenues: les moyens sont (légèrement) revus à la hausse, la dotation annuelle passant de 103 000 € à 143 000 € (+ 40 % pour une surface multipliée par six...). « Ces moyens supplémentaires nous ont permis d'embaucher une conservatrice supplémentaire, Léa Merckling, qui avait tra-

vaille sur les espaces Natura 2000, et d'offrir à une animatrice, Christelle Priot, de devenir garde-animatrice. Les emplois-jeunes sont donc pérennisés », se réjouit Philippe Knibiely.

Mais une nouvelle phase débute alors: 2008 est une année de transition qui doit permettre au gestionnaire de préparer le futur plan de gestion 2009-2013. Tandis qu'un expert analyse actuellement les 157 fiches de bilans d'opérations réalisées pour le plan de gestion précédent, tous les acteurs et partenaires de la réserve ont entamé la réflexion sur les nouveaux objectifs.

La fête de l'APCA

A l'origine de la réserve naturelle, l'association des Amis de la Petite Camargue alsacienne (APCA, à ne pas confondre avec l'association gestionnaire PCA) continue de mobiliser ses membres et ses sympathisants autour de combats liés à la défense du milieu naturel. Afin de célébrer la naissance de la réserve étendue, "les APCA" organisent une grande fête samedi 24 mai dès 16h au chalet de l'association Cigogne d'Alsace à Village-Neuf (300m de la Nouvelle Brasserie Runser, à deux pas du canal de Huningue). Ateliers bricolages, balades en canoë sur le canal, à vélo dans la réserve ou à pied dans la plaine de l'Au précéderont une projection en plein-air et un repas champêtre à partir de 19h.



Infographie DINA Créative Sabine Pfeiffer 15/05/08

Trois grands projets sont d'ores et déjà identifiés :

l'aménagement de la maison éclusière de Neuweg, appelée à devenir une nouvelle porte d'entrée de la réserve ; les travaux liés au renouvellement de la concession EDF pour le barrage de Kembs avec le creusement de bras morts sur l'île du Rhin et l'installation de frayères pour les salmoni-

dés ; la gestion quotidienne des 904 hectares de milieux avec la préservation des milieux ouverts (prairies à orchidées notamment) et l'accueil du public.

Avec une signalétique renforcée tout autour de la réserve naturelle et sur les chemins de l'île du Rhin, l'asso-

ciation et les salariés ont déjà balisé le terrain de la nouvelle réserve naturelle. Il leur reste de nombreux dossiers à travailler mais la fréquentation de la réserve naturelle étendue semble prouver que leurs actions sont déjà appréciées du public.

Matthieu Hoffstetter

Vers une « très grande Camargue alsacienne » ?



Après l'aménagement de terrains situés dans le périmètre de l'extension (ici entre Bartenheim et Roseau), d'autres vont suivre sur l'île du Rhin, à un jet de pierre de l'Allemagne. (Photo DNA - M.H.)

■ Passée de 120 à 904 ha récemment, la Petite Camargue alsacienne pourrait désormais revendiquer le sobriquet de "Grande Camargue alsacienne". Mais certains projets allemands (et même suisses) pourraient donner naissance dans l'avenir à une "très grande Camargue alsacienne".

« Avec la nouvelle réserve, nous sommes forcés de raisonner à une échelle plus grande, sur une surface de 904 ha et non plus de 120 », explique Philippe Knibiely. Et les espaces protégés qu'il dirige sont désormais frontalières. Certes, le secteur du Kirchenerkopf voisinait déjà avec le Grand Canal d'Alsace depuis deux décennies. Mais, avec l'intégration de l'île du Rhin, l'Allemagne est désormais mitoyenne de la réserve, via le Rhin historique. Un nouveau secteur rapidement estampillé PCA avec le balisage de sentiers vers la Barre d'Istein dès le printemps.

De l'autre côté du fleuve, la réussite et l'intérêt de la PCA

ont donné des idées. Des voix de plus en plus nombreuses se font entendre dans le secteur de Weil am Rhein et Efringen-Kirchen pour initier une démarche similaire de protection des milieux. Les menaces qui pèsent sur cette

zone, avec des extensions de gravières à Haltingen notamment, ne sont pas étrangères à cette préoccupation croissante côté allemand.

Et la démarche d'aménagement concerté de l'agglomération via l'Eurodistrict trinational de Bâle (ETB) et son projet urbanistique IBA Basel 2020 entre également dans la démarche. Ce dernier prévoit des zones sanctuaires au sein de la Regio et des espaces mixtes (espaces de loisirs mais faune et flore protégés).

De là à imaginer une future extension de la réserve naturelle en Suisse et en Allemagne, il y a un pas difficile à

trancher. Seuls deux espaces protégés en France ont un prolongement à l'étranger : la réserve naturelle des Bouches de Bonifacio (Corse et Sardaigne), et les parcs nationaux voisins de la Vanoise (Savoie) et du Grand Paradis (Italie). Une réserve trinationale serait donc une grande première. Philippe Knibiely se veut prudent : « Nous avons évoqué le sujet lors de discussions avec des partenaires allemands, mais ce serait un dossier compliqué et long ». Non sans reconnaître qu'il s'agit là d'un projet enthousiasmant et cohérent sur le plan de la protection de la biodiversité. L'extension actuelle de la réserve naturelle amène en effet certaines interrogations. Ainsi, quand le Rhin historique sera réaménagé, sa rive gauche sera partiellement renaturée avec des bras morts, tandis que la rive droite gardera un visage proche de celui imaginé par Tulla voici bientôt 200 ans... M.H.